

Si Vertaizon m'était conté...

juin 2003

ASEV-SIT

3ème Année N°9

Si Vertaizon m'était conté... Depuis bientôt 4 ans, l'ASEV-SIT vous invite grâce à ses fascicules et sa **p r é s e n t a t i o n** annuelle sur les traces du passé de Vertaizon et de ses histoires locales. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous encourager et à nous fournir de précieuses archives et nous vous en remercions. Nous remercions également la municipalité qui participe à l'impression de ces documents.

Côté vieilles pierres, l'association s'est attachée depuis plusieurs années à mettre en valeur le site de l'ancienne église tant fréquenté, mais surtout à le faire connaître, que l'on soit Vertaizonnais ou d'ailleurs.

Nous vous invitons donc à la fête annuelle sur le site, le dimanche 29

Le programme de l'ASEV-SIT pour l'été 2003 .

Le 29 juin 2003 : La kermesse à l'ancienne église avec des jeux et des animations pour les petits et les grands et spectacle de danse et musique folklorique d'Afrique, Mexique, France. Ceci nous permettra de récolter des fonds pour sauver notre patrimoine communal ... Venez nombreux...!

Le samedi 31 août: Concert à l'ancienne église

Les 13 septembre et 11 octobre : Journées bénévoles pour restaurer le site ; amateurs de vieilles pierres et de travaux de maçonnerie venez nombreux nous aider . (contactez nous)

le château de Vertaizon en 1633

En 1633 Richelieu voulant faire demolir le château de Vertaizon demanda un rapport sur l'état de celui ci, voici la description qui en fut faite

CHATEAU DE VERTAIZON Construit au X^{ème} siècle

“Le 13 octobre 1633, nous nous sommes transportés au c h â t e a u d e VERTAIZON.

Les enfants du concierge nous ont ouvert la porte de celui ci dans lequel nous sommes entrés, après avoir visité l'enceinte basse du château qui n'est que d'une petite muraille simple comme d'une clôture haute d'une toise seulement,

Deux enceintes et même trois si la haute enceinte coupée par un haut mur...

avec 12 petites tourelles qui flanquent par le dehors presque toutes les coupées ; contenant toute la dite enceinte 640 pas environ de circonférence et étant entrés dans le donjon du dit château, nous l'avons trouvé entièrement inhabitable et sans aucun logement couvert, que un apprentis à la main gauche en entrant où est logé le concierge et une chapelle à la main droite, couverte à la vérité, mais en mauvais état du reste et tous les bâtiments du tout en ruines, sans plancher ni couverture quelques voûtes qui restent dans les dites cours du château, consistant en une enceinte de fort hautes murailles, flanquées aux coins et au milieu dix pans de sept grosses tours, outre la tour double qui fait le portail et

.... Au menu dans ce numéro...

Editorial , le programme des activités de l'ASEV-SIT ; l'état du château de vertaizon en 1633

page 1

Protestation de l'évêque dix ans apres sa démolition

page 3

En 1887 le curé PABOT : lettre du préfet

page 4

Et le recensement de 1872, des cartes postales, notre rubrique les reconnaissez vous ? , etc...

pages 5, 6, 7 et 8

le château en 1633 déjà en ruines...

principale entrée du dit donjon, bâti sur le plus haut du tertre où est situé le dit château, contenant 337 pas de circonférence environ.

Suivant la mesure que nous avons fait faire en notre présence par le dehors de l'enceinte du dit donjon, la cour est divisée en deux par une haute muraille qui sépare le logement du concierge et la chapelle vis à vis de celui ci, dans les masures qui restent des autres bâtiments et logements qui paraissent avoir été autrefois assez grands dans le dit château appelé le vieux château. Et ce fait nous nous sommes retirés.

Plan général du château

2 enceintes et même 3 si la haute enceinte coupée par un haut mur compte pour 2.

Quelques détails manquent, un premier pont et une première porte à l'entrée de l'enceinte basse, ce qui suppose un second pont et une seconde porte à l'entrée de l'enceinte haute – il manque aussi une citerne au milieu de la haute enceinte et les noms de 4 de ces tours.

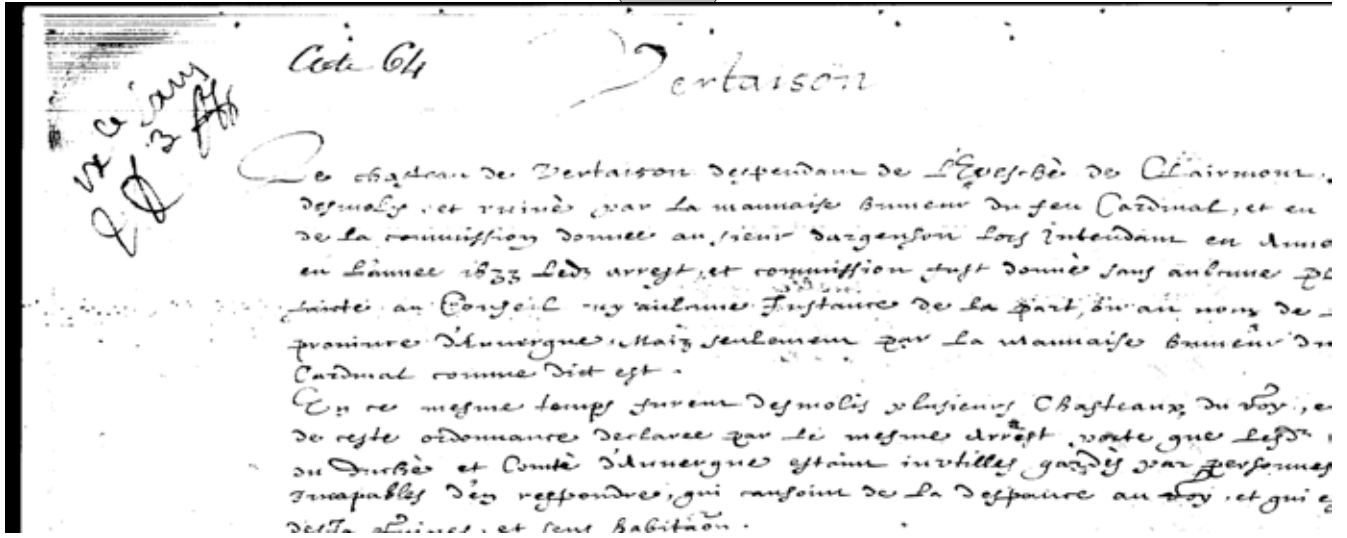
La double tour de l'entrée est vulgairement nommée « tour bessonne ». Du côté du châtel vieux : (château vieux) est la « tour du capitaine », une troisième tour porte le nom de « Lancelot », et une 4eme est dite : bâtie de pierres taillées à pointes de diamants, présentant ainsi à la surface des rugosités qui ont pu lui faire donner le nom de « tour Bourquiouze ».

Les visiteurs semblent entrer par le nord, aller au couchant, au midi, au levant et revenir au nord. Visitant successivement les tours Bessonnes, du Capitaine, la citerne et les tours Lancelot et Bourquiouze.”

L'Auvergne PITTORESQUE



Dix ans plus tard... l'évêque proteste....!



IG 25/64

Liasses 59 à 83

Château de VERTAIZON (par Joachim d'Estaing, évêque)

Protestation de l'évêché après la démolition du château en 1633

“ Le château fut démoli et ruiné par la mauvaise humeur du feu cardinal et en vertu de la commission donnée au sieur Dargenson lors intendant en Auvergne en l'année 1633. Les arrêts et commissions furent donnés sans aucune plainte faite au conseil ni aucune instance de la part ou au nom de la province d'Auvergne, mais seulement par la mauvaise humeur de feu le cardinal comme il est dit.

En ce même temps furent démolis plusieurs châteaux du roi. Et le motif de cette ordonnance, déclarée, par le même arrêt porte que les châteaux du duché et comté d'Auvergne étaient inutiles, gardés par des personnes de peu, incapables d'en répondre, qui enjoint de la dépense au roi et qui étaient déjà en ruine et sans habitation.

Mais celui de VERTAIZON était à monseigneur l'Evêque de Clermont capable d'en répondre et faisant partie du domaine de son évêché, logeable et les logements bien entretenus, nécessaire au frère évêque et à son évêché pour recueillir les grains de ses dîmes et rentes dans les greniers qui y étaient, pour lever les foin de ses prés les granges qui étaient en état, de se faire

son vin dans un cuvage ou pressoir et dans les caves qui y étaient fort bonnes, item la justice ou mandement du château de VERTAIZON consiste à cinq paroisses des plus grandes et peuplées de la province sous la juridiction d'un châtelain, lieutenant procureur, greffier, et bon nombre de curiaux et praticiens qui tiennent les audiences et les causes civiles et criminelles dans le parquet ou auditoire du château, où était le coffre du greffe, des gages et dépôts publics. Maintenant il n'y a ni parquet, ni greffe, ni lieu d'assises ou d'audiences. Le lieu de la justice vague et incertain et les sanctions des officiers en désordre. Et les hommes justiciables en peine sans conduite ni direction.

Et le plus important est la démolition des prisons qui étaient au nombre de douze dans six tours, savoir deux civiles et deux criminelles affectées seulement pour la justice temporelle et pour les hommes justiciables de la dite terre.

Mais les autres huit prisons avaient été bâties et destinées pour les ecclésiastiques du diocèse, confinés et condamnés à la longue ou perpétuelle prison.

Le diocèse étant composé de huit cent quarante paroisses et comme il paraît par les dernières visites des archiprêtres de l'année dernière. Le nombre des ecclésiastiques s'est trouvé revenir à la quantité de sept mille quatre cent soixante ecclésiastiques séculiers, onze cent vingt et deux réguliers dont la moitié est de

protestation de l'évêque ... suite

la juridiction épiscopale .

Si bien que depuis dix années le sieur Evêque , ses vicaires officiels et promoteurs n'ont pu rendre aucune justice criminelle où il s'agit d'une longue ou perpétuelle prison.

Il est à remarquer que dans la maison épiscopale de la ville de Clermont il n'y a qu'un auditoire pour les causes civiles de la juridiction épiscopale, mais nulle prison civile ni criminelle.

Est aussi à remarquer qu'en la année 1643 il s'est trouvé dans le diocèse neuf ecclésiastiques criminels dont il y en a quatre confinés à perpétuelle prison, deux d'iceux pour être aliénés d'esprit et furieux, un autre pour avoir falsifié des prêts dispenses, autres deux pour crimes et les cinq autres condamnés à faire pénitence au pain et à l'eau durant le temps de certaines années pour lesquels clore et fermer le sieur évêque ne sait où les mettre, et est contraint d'abandonner l'exécution des sentences décernées contre eux et les laisser vagabonder dans le diocèse à faute de prison.

Est à remarquer qu'il y a environ quatre cents ans ou plus que Robert et Guy de la Tour évêques de Clermont s'avisèrent de fonder au pied et joignant le château de VERTAIZON un chapitre ou église collégiale d'un prévôt et douze chanoines six habitués et quatre enfants de chœur et ce d'une partie des revenus et dîmes de l'évêché pour la garde,..... direction et exercices spirituels des prisonniers ecclésiastiques qui étaient toujours en grand nombre dans le château, lequel prévôt et chanoine avaient cette particulière charge et emploi de faire observer les pénitences enjointes et la discipline ecclésiastique aux prêtres et clercs détenus en prison, les assister en leurs maladies et les ensevelir après leur décès.

Maintenant cet ordre, ces corrections et pénitences, cette discipline ancienne et canonique, cette charité ne se pratique plus. Les ecclésiastiques demeurent sans craintes et châtiments et les prévôts et chanoines dans un petit village sans emploi et hors de leurs

fonctions ordinaires et anciennes portées par leur institut et fondation faute de prisonniers et de prisons.

Les fermiers et amodiateurs des années 1633/1634/35 et 36 ont poursuivi le sieur évêque et l'ont mis en cause pour les rabais et diminutions du prix de leur afferme, à cause qu'on leur avait démoli le cuvage ou pressoir, les granges, greniers, caves et logements, et le sieur évêque a été contraint de composer avec eux à raison de 350 h de rabais et diminution pour chaque année de leur afferme et vu depuis le revenu de la seigneurie où terre se trouve retranchée et diminuée pour le moins de quatre cents livres chaque année.

On justifiera d'un procès verbal fait sur le lieu par le sieur d'Argenson le procureur du roi de Clermont et autres commissaires qui ont estimé la perte et le dommage pour le moins à douze mille livres

Et autre ce on justifiera d'une lettre particulière du sieur d'Argenson par laquelle il donne admis au sieur évêque de se pourvoir en..... pour son dédommagement et de l'évêché .

Est à remarquer cette année présente 1643 le sieur Fredeville a obtenu un arrêt au conseil qui porte ordonnance de huit mille livres à imposer sur la province pour le dédommagement de son château de Crain lequel n'était pas la dixième partie considérable, ni domageable au propriétaire, comme VERTAIZON au sieur évêque de Clermont à cause que le château de Crain n'était bâti et ni avoir de logement, ni greniers, ni granges, ni cuvage mais seulement des prisons

Et le château de Crain n'eut pas été compris dans l'arrêt des démolitions s'il n'eut pas été château du comte et du parce qu'il a été aliéné depuis peu et vendu au sieur de Fredeville mais celui de VERTAIZON est de tout temps et ancienneté du domaine de l'évêché de Clermont.

“

Si Vertaizon m'était conté

A PROPOS DU PROJET DE LA NOUVELLE EGLISE ...

(document difficile à lire)

Arch.dép 2 .v.41.

lettre du prefet à l'évêché

le 5 déc 1887

Par votre dépêche du 17 novembre, rappelée le 3 de ce mois, vous avez bien voulu me demander un rapport au sujet des manifestations qui se seraient produites à Vertaizon et qui auraient été provoquées par monsieur PABOT, Curé de cette Commune.

Il est question depuis longtemps dans cette Commune de construire une nouvelle Eglise. Cette construction est désirée par tout le Conseil, Curé compris. Elle est retardée par le refus du Conseil de se prononcer sur l'emplacement.

A la suite d'un prêche dans lequel l'Abbé PABOT avait parlé du projet de la nouvelle Eglise et du retard apporté à son exécution, un certain nombre de Femmes se transportèrent au domicile du Maire et se livrèrent à une manifestation bruyante qui fait en ce moment l'objet d'une instruction de la part de l'Evêque de Clermont.

Si des points plus précis en étaient révélés à la suite de l'instruction je vous en ferais part.

Les faits dont il s'agit font actuellement l'objet d'une information judiciaire au cours de laquelle aucune charge sérieuse pouvant motiver une poursuite n'a été relevée contre Mr PABOT. Il est certain toutefois que c'est à la suite d'un sermon prononcé par cet Ecclésiastique, l'abbé PABOT, qu'une telle manifestation hostile de peu d'importance d'ailleurs, a eu lieu contre la Municipalité, mais il paraît assuré qu'elles ont été imprudentes après la campagne active entreprise par le Curé en vue de la construction d'une nouvelle église.

De ce fait des observations pourraient lui être adressées par l'Autorité Diocésaine.

Le préfet :



LE RECENSEMENT DE 1872

Recensement réalisé sous la 3^e République. Président : Louis-Adolphe THIERS (1871-1873) +1877.

1872 VERTAIZON : Les artisans .

9 Tisserands	1 greffier	1 peigneur de chanvre	9 maçons
2 Notaires (dont le maire)	1 Facteur de ville	1 Berger	1 Facteur rural
5 sabotiers	5 Tailleurs d'habits	1 Receveur ruraliste	8 Cantonniers
2 Gardes champêtres	1 routier	8 Maréchaux ferrants	7 Menuisiers
1 Cabaretier	1 Cafetier	3 Aubergistes	2 Charcutiers
3 Charrons	1 Chiffonnier	1 Bourrelrier	3 Bouchers
1 Curé	1 Vicaire	4 Couturières	2 Boulangers
2 Plâtriers	1 Docteur	1 Huissier	5 Gendarmes
7 Religieuses	1 Percepteur	1 scieur de long	1 Matelassier
1 Institutrice	1 Distillateur à Chignat		

Population: 2127 habitants dont 2050 dans les quartiers.

Le verger Le St Esprit La Motte du château Le Traud La croix de Lair haute La croix de Lair
 BasseHeyrand Le Portaloux Le Pertuis Les Cours La Place L'Horloge
 la Rennette Les Rocs L'Hopital Le Volpailloux Chamagnat Le Marchadial
 + 77 habitants épars : Au château de la Roussille , au domaine de Laire, à la gare, à Fossat, au château de Chignat , au domaine de Sainte Marcelle, domaine de Pileyre

UN PEU D'HUMOUR

La réfection des Saints.

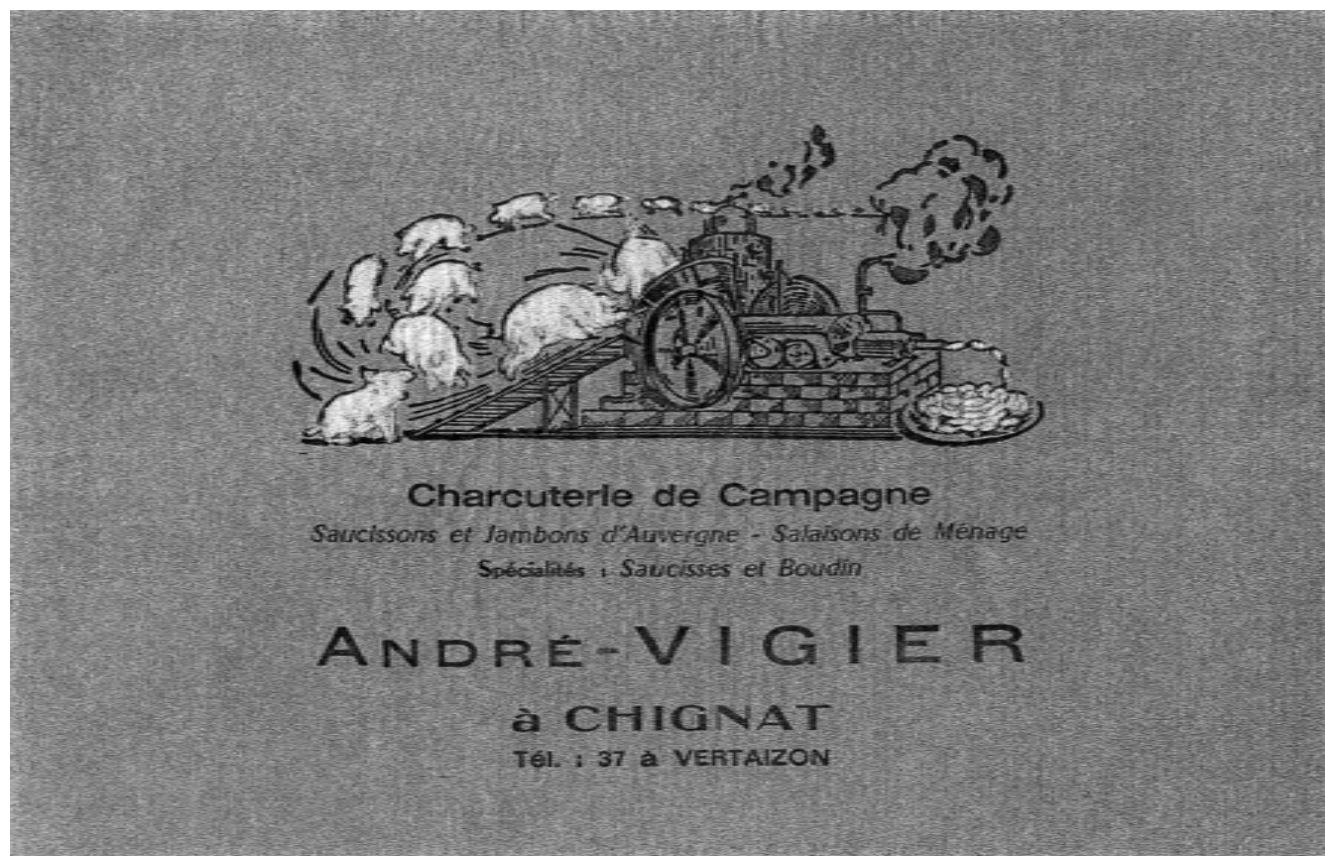
Voici une facture datée de 1841, établie par un peintre, sculpteur, décorateur, chargé de la réfection des statues de l'église de Lanviouze (Finistère)

Tout, jusqu'à l'erreur dans l'addition est authentique.

Ce document se trouve à la bibliothèque nationale de Paris. (source FSP information 98 rue de saint Jacques, Genève)

_ Pour avoir descendu le grand bon dieu de dessus le maître autel, l'avoir lavé et nettoyé	14 f 10 sous
_ Pour avoir fait un nouveau râtelier pour saint louis et l'avoir lavé par-devant et par derrière	3 f 10
_ Pour avoir fait un nouveau bras à saint Etienne, lui avoir blanchi le nez et fourni une calotte pour cacher le trou qu'il avait sur la tête.	3 f 30
_ pour avoir corrigé le Pater noster et lui avoir fait et fourni une main, un bras, deux pieds, et avoir peint et nettoyé toutes les figures :	18 f
_ Pour avoir peint et nettoyé saint Jean Baptiste et son mouton et lui avoir placé une corne sur le coté gauche :	5 f
_ Pour avoir lavé la sainte vierge et lui avoir refait un enfant jésus et le bras gauche :	24 f
_ Pour avoir remis au saint esprit, une queue neuve et avoir refait un nouveau chapeau à saint Joseph :	4 f
_ Pour avoir fourni les cordes pour pendre les saints anges au-dessus de l'autel :	5 f
_ Pour avoir ôté les vieux yeux des douze apôtres et les avoir remplacé par des neufs :	6 f
_ Pour avoir peint une ceinture, mis un bras et une trompette à l'ange au-dessus de la chaire :	7 f 80
_ Pour avoir lavé et nettoyé saint Isidore, saint Barbe, saint Nicolas et sainte Cécile avec son violon et leur avoir fourni ce qui leur manquait :	20 f 30
_ Pour avoir fait un diable tout neuf, l'avoir placé sous les pieds de l'archange saint Michel et les avoir peint tous les deux :	45 f
_ Pour avoir détruit la grande fleur de lys, et avoir varloqué le derrière de saint Louis et de Charlemagne qui ne voulait pas entrer dans leur niche, les avoir peint et décoré tous les deux :	45 f
Ce qui donne un total de :	186 f 4 sous

Un peu de pub....!



DES CARTES POSTALES ...



Aujourd'hui
A gauche la
boulangerie l'ancien
Economat , le salon
de coiffure

A droite la
pharmacie, l'ancien
marché couvert qui a
brulé, avec le buste de
Prosper Marhillat .
A coté l'ancienne
boulangerie
communale .

En haut le
monument aux morts
(vers 1920 ou 1925)

Vers 1910 sans doute

AVIS aux habitants de CHIGNAT!

Si vous avez perdu une
poule...ne cherchez plus ...on
l'a retrouvée ...

Mais à votre avis en
2003 combien de temps lui
resterait il à vivre au même
endroit...?



LA PREMIERE CARTE DE FRANCE

Lorsque Louis XV décida de faire cartographier la France en 1747, il demanda à Cesar Francois CASSINI de Thury (1714 - 1784) cette réalisation, qui fut poursuivie par trois autres générations de cette famille .

La carte de notre région n° 52 fut publiée vers 1761. (visible aux archives départementales).

Le premier plan cadastral de notre commune est de 1834 .

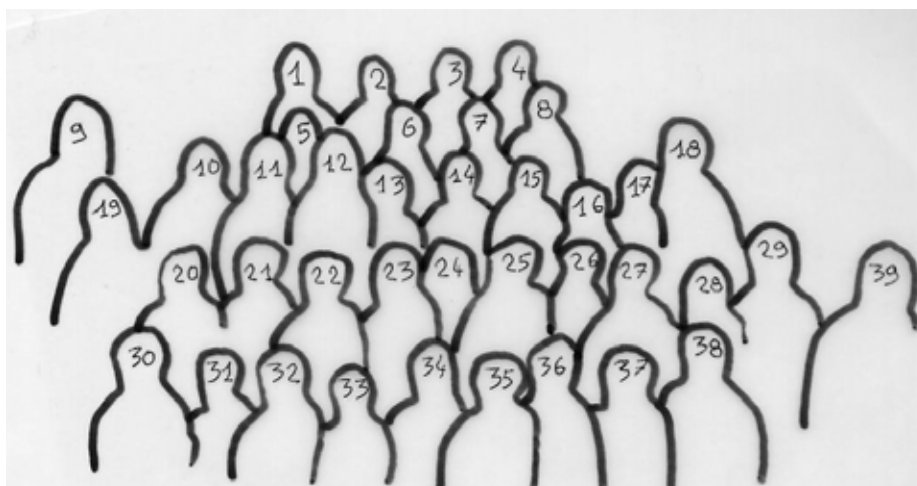
LES RECONNAISSEZ VOUS ?



Ecole laïque de Vertaizon 1936 ?

Les avez vous reconnus ...?

sur la photo du n° 8



1 BOUSSICHAS Odette
2 BROQUET Marinette
3 VIGERAL Paulette
4 CAROSSA Jeanne
5 RAMBER Andrée
6 QUINTON Aventine

7 ? ?
8 THEILLOT Régine
9 Mme DUGOURD
10 ? ?
11 BOUSSICHAS Renée
12 DREVON Carmen

13 GUILLAUME Andrée
14 NEVERS Henriette
15 BAUDET Lucienne
16 DULIER Josette
17 NEVERS Sika
18 Mme DUMAS

19 ? ?
20 CHAUMONT Monique
21 AYMARD Paulette
22 FALGOUX Josette
23 DUTEIL Jeanine
24 FOURNET Jacqueline
25 DEGOILE Andrée
26 JOUVE Jeanine
27 LAIRE Marguerite
28 BOISSON Odette
29 ? ?
30 NOYER Paul
31 FRANCON André
32 ? ?
33 VIGERAL
34 DIOU Armand
35 ROBIN Guy
36 FOURNET Georgette
37 FRANCON Guy
38 FOURNET Odette
39 AUSSOURD Marthe